



ARTICLE

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur

Capres

Pour une approche globale et intégrée de l'encadrement

Christian Bégin

Professeur
Département d'éducation et pédagogie
Université du Québec à Montréal

Nadia Palkiewicz

Agente de recherche et de planification
Service de planification académique et de recherche institutionnelle
Université du Québec à Montréal

Cet article a été diffusé dans la Revue **Pédagogie collégiale** de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) au printemps 2011 (VOL.24, N°3). *Pédagogie collégiale* est une revue « phare » pour les acteurs de l'enseignement supérieur. Elle cherche, notamment, à guider les intervenantes et les intervenants de la pédagogie au collégial, à éclairer les interventions en présentant une information riche et variée, à annoncer les changements pressentis dans le milieu de l'éducation. Elle est aussi une revue « reflet », enracinée dans la réalité, témoin des pratiques des personnes qui œuvrent dans le milieu collégial. Enfin, la revue se veut une revue « d'animation » par la suggestion de pistes de réflexion et d'action.



Christian Bégin



Nadia Palkiewicz

Traditionnellement, la conception de l'encadrement est orientée vers l'aide apportée à l'étudiant pour permettre à ce dernier de réussir les exigences scolaires et elle est associée à l'importance que revêtent la pédagogie et le rôle du professeur sur le plan de la formation (Conseil supérieur de l'éducation, 1992 – 2000). Toutefois, la notion d'encadrement reflète une réalité beaucoup plus large. Si l'on considère que l'objectif des établissements est d'amener les étudiants à réussir leur projet d'études (Conseil supérieur de l'éducation 2000), cette réussite passe inévitablement par une coordination des efforts en ce sens. L'encadrement est alors défini ici comme l'ensemble des actions et des mesures qui visent à favoriser la réussite du projet d'études de l'étudiant qui englobent toutes les situations et les contextes qui peuvent favoriser l'atteinte de ce but. Cette conception de l'encadrement intègre tous les acteurs qui interviennent aux différents moments du cheminement de l'étudiant et elle s'applique à la globalité des situations auxquelles celui-ci doit faire face pour mener à terme son projet d'études.

En raison de l'espace restreint pour présenter le modèle d'encadrement que nous avons conçu, nous avons limité les sources documentaires et les expériences qui sont à la base de son élaboration. Toutefois, il convient d'indiquer que ce modèle est issu non seulement des recherches portant sur l'abandon (dont Tinto, 1993; Cabrera, Nora et Castaneda, 1993; Braxton, 2000), mais aussi des écrits portant sur la qualité de la formation et de l'éducation offertes dans les établissements. Ceci vise à tenir compte du fait que les conditions et le climat à créer autour de l'étudiant pour favoriser ses

apprentissage et la réussite de son projet d'études sont une responsabilité majeure de l'établissement et que cette responsabilité dépasse le cours et le contact de l'étudiant avec l'enseignant (Answorth et Harvey, 1994; Freed et Klugman, 1997; Perry, 1994).

⊙ LES BUTS DU MODÈLE

Notre modèle a pour buts d'opérationnaliser la réflexion sur l'encadrement, de permettre de se positionner en regard des activités d'encadrement qui ont déjà été mises en place, ou encore, d'identifier certaines dimensions, propres à la réalité des étudiants, pour lesquelles d'autres activités pourraient être développées. Il peut servir aussi d'outil de diagnostic et d'animation, en ce sens qu'il permet de visualiser rapidement les objectifs poursuivis par l'encadrement à différents moments du cheminement de l'étudiant et les mesures ou formules qui peuvent apparaître les plus appropriées. Ce modèle a été conçu pour s'adapter à tous les établissements d'enseignement supérieur et à tous les cycles d'études. Nous le présentons ici en tenant compte de certaines réalités du contexte collégial.

⊙ LA PRÉSENTATION DU MODÈLE

Il nous est apparu nécessaire de construire le modèle selon deux axes mutuellement inclusifs (voir [Figure 1](#))¹. Le premier axe, horizontal, est ainsi constitué des caractéristiques et des périodes clés du cheminement de l'étudiant selon le déroulement temporel de sa formation, alors que le second axe, vertical, concerne les rapports que l'étudiant établit avec les différentes composantes d'une activité ou d'un contexte de formation.

Le cheminement de l'étudiant

L'axe horizontal du modèle correspond aux étapes du cheminement de l'étudiant et peut ainsi se concevoir comme un continuum, allant des premières démarches pour choisir un établissement d'enseignement, jusqu'à la diplomation. Entre les deux extrêmes, l'étudiant traverse des étapes dont certaines constituent des moments critiques, où il peut parfois osciller entre la décision de persévérer ou celle d'abandonner ses études. Un de ses moments les plus importants est sans nul doute la période d'immersion dans son milieu institutionnel, point de convergence entre des facteurs d'intégration sociale au milieu et d'intégration dans son programme d'études. En cours de cheminement, l'étudiant est également confronté à certaines questions d'orientation, d'intégration de ses connaissances et de performance académique. À la fin de son programme d'études se posent les questions d'intégration au marché du travail ou de poursuite à l'ordre supérieur d'enseignement.

Ces différentes étapes sont connues, mais elles ne favorisent qu'un regard macroscopique des moments importants d'intervention sans fournir d'indications précises des facteurs en jeu, du type d'intervention ou du lieu de cette intervention. C'est la raison pour laquelle les rapports que l'étudiant établit ou entretient en regard des différentes facettes de son cheminement sont apparus comme étant le meilleur moyen de concrétiser la nature de l'expérience scolaire de l'étudiant et de permettre d'identifier des cibles pour l'encadrement.

Le rôle des rapports de l'étudiant

L'établissement de formation n'est pas seulement un « lieu » dans lequel l'étudiant doit s'intégrer, tout comme celui-ci n'est pas un être isolé de toute relation. Au contraire, les choix de l'étudiant sont motivés par la recherche de rapports de qualité avec chaque aspect de son milieu, en fonction de ses caractéristiques propres. Plus grande est la qualité de ces rapports et plus grande est la conformité de ce qu'il y vit avec ce qu'il est ou ce qu'il désire, plus l'étudiant ressentira son expérience de formation comme étant significative, enrichissante et formatrice, ayant ainsi le sentiment de bénéficier des conditions favorables pour persévérer et terminer son programme.

Ces rapports peuvent ainsi se concevoir en fonction de sept aspects :

1. le rapport à l'établissement;
2. le rapport à la vie personnelle de l'étudiant;
3. le rapport à son programme;
4. le rapport aux cours;
5. le rapport aux professeurs;
6. le rapport à la matière ou à la discipline et

7. le rapport aux tâches ou aux situations.

Comme le montre le schéma du modèle, l'étudiant entreprend son cheminement (l'axe horizontal) avec l'ensemble des rapports à construire. C'est son parcours au travers des étapes de son cheminement qui l'amènera à développer ses différents rapports, et ce sont ces rapports qui détermineront son degré de satisfaction à l'égard de sa formation et, ultimement, sa décision de poursuivre dans la même voie, de changer d'établissement, de programme ou même d'abandonner ses études. Ces rapports sont teintés des attentes de l'étudiant provenant de l'image que celui-ci se fait de son choix de formation, de la précision de ses intentions, mais également de ses expériences actuelles et antérieures qui déterminent les références à partir desquelles il évaluera chacun des aspects. Les actions et les mesures d'encadrement doivent donc être cohérentes avec le sens que chacun des rapports peut prendre pour l'étudiant.

Les objectifs de l'encadrement pour chacun des rapports

Comme l'illustrent les tableaux suivants, le modèle intègre, dans chacun des rapports, les objectifs qui devraient être ciblés pour assurer la qualité des différents rapports et améliorer les conditions de formation ainsi que la persévérance de l'étudiant. Dans cette optique, deux agents peuvent jouer un rôle : les étudiants eux-mêmes et les divers acteurs institutionnels.

Les formules ou activités d'encadrement

Également présentée dans les tableaux qui suivent, la partie « Mesures » du modèle comprend, pour chacun des rapports, une liste de différents types d'activités, d'interventions ou de services qui peuvent servir à atteindre les objectifs ciblés pour améliorer la condition des rapports de l'étudiant avec les différentes facettes de son contexte de formation. Ces suggestions d'interventions peuvent permettre d'atteindre un ou plusieurs objectifs d'un même rapport ou toucher à plusieurs rapports en même temps. Ce sont les objectifs qui détermineront les conditions d'application et de développement des formules.

Les formules d'encadrement proposées ne sont évidemment pas exhaustives en raison de l'espace alloué à cet article, mais elles fournissent une indication des mesures qui pourraient être appropriées.

🕒 LA DESCRIPTION DES RAPPORTS

Dans la partie qui suit, les différents rapports seront décrits de manière plus précise, et des exemples d'application du modèle seront fournis pour démontrer comment peuvent se faire l'analyse ainsi que le choix des formules d'encadrement à développer.

Le rapport à l'établissement

Ce rapport est constitué par les relations que l'étudiant établit avec son environnement de formation. Il s'agit du tout premier rapport de l'étudiant avec son nouvel environnement. Ces relations sont caractérisées par le contact de l'étudiant avec les lieux physiques, les valeurs de l'établissement, les services et les ressources qui y sont offerts, ainsi que par le sentiment d'appartenance que l'étudiant peut y développer. En ce sens ce n'est pas nécessairement l'offre des services ou des ressources qui permettra un rapport positif de l'étudiant avec l'établissement, mais bien le fait que l'étudiant les connaît et notamment, qu'il puisse y avoir accès facilement en fonction de ses besoins. Plus les conditions ou les mesures favorisent l'attachement de l'étudiant à l'établissement, plus le rapport de l'étudiant à ce dernier consolidera son désir d'y passer du temps et de conserver intacte la relation qu'il y aura établie.

Les objectifs sont donc d'intervenir sur tous les aspects qui peuvent aider l'étudiant à se trouver une place dans l'établissement, à s'y reconnaître et à considérer son environnement comme un milieu de vie agréable.

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'adaptation au nouveau milieu • Renseigner sur les services, les ressources • Faciliter les contacts avec les autres étudiants et les intervenants, etc.
MESURES
<ul style="list-style-type: none"> • Activités de préaccueil ou d'accueil • Séances d'information • Lieux d'intégration / locaux • Parrainage, etc.

Pour y arriver, différentes formules ou activités sont possibles, notamment l'instauration de locaux ou de lieux où l'étudiant aura l'occasion de pouvoir se retrouver avec des gens de son programme. Des activités de préaccueil ou d'accueil qui fournissent des outils ou des renseignements aux étudiants pour mieux connaître les conditions et les caractéristiques de la formation dans laquelle ils vont s'engager sont aussi favorables. Par ailleurs, le fait de faciliter le travail étudiant dans le milieu est une autre façon d'augmenter la probabilité que l'étudiant développe un sentiment d'appartenance plus fort à l'établissement, puisqu'il sera amené à y passer plus de temps. Enfin, le personnel de l'établissement avec qui l'étudiant entre en contact est également un des agents importants déterminant la qualité du rapport que ce dernier aura avec l'établissement. L'aide pédagogique individuel en est probablement l'un des représentants les plus significatifs.

Le rapport à la vie personnelle de l'étudiant

Bien que l'étudiant soit dans un contexte de formation tout au long de son cheminement, il ne peut faire abstraction des exigences de sa vie personnelle, avec toutes les facettes que cela comprend (travail, famille, obligations financières, etc.). C'est pourquoi son rapport à sa vie personnelle demeure un élément important. Ces aspects ne doivent pas être considérés comme extérieurs à sa démarche de formation, car ils y sont, sur plusieurs plans, intimement liés. Sa situation financière, les raisons pour lesquelles il décide d'entreprendre ou de poursuivre des études, sa vie sociale et familiale sont autant d'aspects qui seront directement touchés par sa démarche. C'est pourquoi plus son rapport aux différents aspects de sa vie personnelle est facilité ou consolidé dans sa démarche de formation, plus il sera facile à l'étudiant d'harmoniser cette démarche avec les exigences de sa vie personnelle.

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> • Aider au financement ou à la recherche d'emploi. • Faciliter les contacts avec els autres. • Faciliter l'adaptation aux situations nouvelles et aux facteurs personnels de bien-être. • Favoriser l'intégration psychosociale, etc.
MESURES
<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux de pairs • Financement des études, bourses, etc. • Activités orientées vers le soutien personnel. • Parrainage. • Activités de budget, d'aide en appartement, etc. • Organisation de l'horaire, plages horaires libres, etc.

Lorsque l'étudiant développe un rapport harmonieux entre les aspects de sa vie personnelle et ceux de sa situation de formation, il peut plus facilement répondre aux exigences de chacune et remplir les

responsabilités qu'il doit assumer. Par ailleurs, pour que ce rapport à sa vie personnelle soit facilité, il peut être nécessaire d'instaurer des activités ou des formules d'encadrement dont les objectifs seront d'aider l'étudiant à améliorer ses conditions de vie personnelle ou de faciliter leur ajustement avec les exigences de la formation.

Les formules et les activités seront orientées vers la possibilité d'augmenter les sources de revenus de l'étudiant en favorisant le travail étudiant, notamment, mais en favorisant aussi l'établissement de relations significatives de l'étudiant avec ses pairs pour augmenter la qualité de son intégration dans le milieu. Cet aspect est particulièrement important pour les étudiants qui doivent changer de milieu et pour qui le contexte personnel se trouve modifié de façon significative. Ces étudiants ont alors besoin d'interventions qui leur permettront de faciliter leur adaptation à ces nouvelles conditions de vie (appartement, entretien, budget, nourriture, vie sociale, etc.). Les associations étudiantes, les ateliers portant sur l'adaptation, sur l'anxiété, sur l'estime de soi et toute autre intervention qui porte sur les aspects plus « personnels » de l'étudiant peuvent être appropriés. De l'aide au budget ou un service de référence ou d'animation pour les étudiants qui sont en résidence ou, encore, qui se retrouvent dans une ville inconnue sont autant de façons d'intervenir pour rendre le rapport à la vie personnelle de l'étudiant le plus favorable possible.

Le rapport au programme

Le rapport au programme englobe tout ce qui touche le cheminement de formation de l'étudiant. C'est en effet à travers le programme que l'étudiant peut donner du sens à son choix d'étudier et à ses projets de réalisation scolaire ou professionnelle. Le sens que l'étudiant pourra donner à son programme et la possibilité de créer, d'actualiser ou de développer ses projets professionnels et de formation futurs déterminent la qualité du rapport de l'étudiant à son programme.

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none">• Faire connaître les débouchés, perspectives d'emploi, études, etc.• Aider à développer le sentiment d'appartenance au programme.• Développer une appropriation de la culture disciplinaire.• Faire connaître les règles et les règlements pédagogiques ainsi que les ressources.
MESURES
<ul style="list-style-type: none">• Cours d'immersion, d'intégration.• Cheminement par cohorte.• Portfolio.• Mentorat, réseaux de pairs.• Guide de l'étudiant.• Désignation de personnes-ressources dans le programme, etc.

C'est pourquoi les objectifs d'encadrement pour le rapport au programme devraient tendre à assurer une cohésion entre les différentes activités du programme et les objectifs professionnels ou de formation auxquels devrait répondre celui-ci et auxquels aspire l'étudiant. Les formules utilisées devraient favoriser les liens entre les activités du programme (les cours) pour aider l'étudiant à percevoir le sens et la cohérence de ces activités entre elles, à en saisir le rôle dans le déroulement de sa formation (la séquence de cours) ainsi qu'à concrétiser ou à ajuster la perception qu'il avait de la formation qui lui est offerte.

Toute activité qui favorise l'intégration de l'étudiant dans le programme, qui lui donne l'occasion de développer une vision cohérente des activités et des apprentissages pourra permettre d'améliorer le rapport de ce dernier à son programme. Ainsi, des activités qui aideraient aussi à découvrir ou à actualiser les aspirations et les habiletés de l'étudiant qui se questionne sont également pertinentes pour favoriser un rapport significatif avec un programme, que ce soit le programme actuel ou le

programme envisagé. L'encadrement servira alors à donner à l'étudiant un sens plus cohérent à sa démarche et au rapport que ce dernier pourra établir avec un programme. Les formules sont variées et nombreuses en fonction des objectifs spécifiques qui sont ciblés.

Le rapport au(x) cours

Au quotidien, dans son programme, l'étudiant entre en relation avec les cours qui sont ce qui permet au programme de se réaliser. Les cours représentent le contexte où l'étudiant confronte ses attentes avec la réalité. Le rapport de l'étudiant aux cours est donc caractérisé par tout aspect sur lequel il établit une correspondance entre ses attentes, les exigences du programme et les facteurs qui peuvent affecter (positivement ou négativement) sa capacité d'atteindre les objectifs du ou des cours (pédagogie, organisation du cours, etc.).

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none">• Créer du sens au cours.• Aider à l'atteinte des objectifs du cours.• Favoriser la compréhension de la place du cours dans le programme et la formation.
MESURES
<ul style="list-style-type: none">• Monitorat• Tutorat• Organisation du cours (ateliers, laboratoires, discussions, etc.)• Pédagogie particulière, etc.

Dans ce rapport au cours, les activités ou les formules à mettre en place doivent donc viser à assurer une bonne cohésion entre le cours et l'ensemble du programme, d'une part, mais aussi favoriser l'atteinte des objectifs du cours lui-même, d'autre part. Ce sont donc des formules qui devraient être intégrées à l'intérieur des cours, que ce soit sur le plan de la pédagogie propre au cours, de l'organisation de la prestation du cours ou d'activités compensatoires pour favoriser l'atteinte des objectifs du cours, comme le monitorat ou le tutorat. La réflexion en lien avec la pédagogie de la première session s'intègre aux formules concernant le rapport de l'étudiant au cours.

Le rapport au(x) professeur(s) et au personnel relié aux cours

Dans son cheminement de formation, le professeur représente souvent la personne la plus significative avec laquelle l'étudiant entrera en rapport. C'est beaucoup dans ce rapport que l'étudiant construit son image de l'identité professionnelle et, surtout, celle de la qualité de la formation qu'il reçoit.

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none">• Faciliter l'établissement d'un contexte favorable à l'échange• Favoriser l'établissement de liens/discussions informelles
MESURES
<ul style="list-style-type: none">• Tutorat• Rencontres ou activités hors classe• Lieux de rencontres entre étudiants et professeurs• Encadrement ou interventions pédagogiques, etc.

Il est reconnu que l'étudiant attribue une grande importance au type de rapport qu'il peut établir avec son professeur. Les objectifs d'intervention devraient donc être orientés vers l'établissement de liens significatifs avec ce dernier, que ce soit par rapport à la prestation du cours (pédagogie) ou en tant que personne-ressource pour le cheminement dans le programme ou dans le parcours (professionnel ou universitaire) consécutif à la diplomation collégiale. La mise en place de moyens ou de lieux favorisant

l'accroissement des contacts et des échanges formels et informels entre l'étudiant et le professeur est de nature à améliorer ce rapport entre les deux.

Dans certains programmes, ce seront les techniciens participants à certaines activités qui joueront un rôle significatif en raison des contacts fréquents qu'ils seront amenés à avoir avec les étudiants. Il est aussi possible que, pour ce rapport, des mesures d'encadrement passent par des interventions auprès des professeurs pour mieux outiller ces derniers à agir auprès des étudiants.

Le rapport à la matière ou à la discipline

Le rapport à la matière ou à la discipline est fonction de l'idée que l'étudiant se faisait du contenu particulier de sa formation. Le type de rapport dépendra beaucoup de ses expériences antérieures avec des matières ou un contenu semblables et de son degré de préparation pour aborder les nouveaux contenus. Moins l'étudiant juge pertinent le contenu du cours, moins il en reconnaît la valeur et moins le contenu du cours correspond à l'idée qu'il s'en faisait, moins il sera tenté de s'y engager.

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none">• Faciliter l'apprentissage des contenus• Faciliter l'intégration des apprentissages• Faciliter l'initiation aux contenus et à la discipline
MESURES
<ul style="list-style-type: none">• Monitorat• Tutorat• Organisation du cours (ateliers, laboratoires, discussions, etc.)• Organisation de groupes d'études• Activités de mise à niveau• Activités d'initiation « précollégiale », etc.

Les objectifs ciblés pour assurer l'établissement de rapports favorables avec les contenus et les matières seront principalement de l'ordre de l'intégration, de la compréhension ainsi que de l'appropriation des contenus et de leur application. Les formules devraient servir à combler les lacunes relatives à la compréhension des matières ou à favoriser le développement des connaissances et des expériences permettant aux étudiants de mieux maîtriser l'apprentissage de ces contenus ou de s'en faire une idée plus juste en amont de l'expérience collégiale elle-même (comme au secondaire, par exemple). Elles peuvent prendre la forme de monitorat ou de tutorat pour des matières plus abstraites ou complexes, d'organisation différente du cours (ateliers, groupe d'étude, etc.) favorisant ou assurant l'intégration des contenus ou de différentes matières, de même que des activités complémentaires servant à combler des lacunes sur le plan des préalables.

Le rapport aux tâches et aux situations

Les tâches et les situations constituent les moyens par lesquels se font les apprentissages et la vérification de ces apprentissages. Dans certains cas, une maîtrise plus ou moins adéquate des tâches ou des situations auxquelles l'étudiant est confronté pourra avoir des effets dramatiques pour ce dernier.

OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none">• Favoriser le développement des habiletés relatives aux exigences des études et du marché du travail• Rendre l'étudiant le plus autonome possible

<ul style="list-style-type: none"> • Développer les habiletés et méthodes de travail propres à la discipline ou aux études
MESURES
<ul style="list-style-type: none"> • Activités ou outils sur l'apprentissage des méthodes liées aux exigences des études (informatique, bibliothèque, etc.) • Activités portant sur la méthodologie générale ou propre à la discipline • Monitorat, etc.

Le rapport aux tâches et aux situations pourra donc varier énormément selon les expériences antérieures de l'étudiant et selon l'encadrement offert pour l'aider à en assumer la maîtrise et l'exécution. Les objectifs concernés par l'instauration de formules de d'encadrement pour ce rapport devraient viser le développement ou la consolidation des habiletés, des outils, des ressources ou des connaissances propres au domaine ou au niveau d'études.

Les activités d'encadrement peuvent prendre différentes formes. Elles peuvent être intégrées à l'intérieur même du programme (cours de méthodologie propre au programme, par exemple), être offertes comme activités complémentaires par les programmes (ateliers de rédaction, formations relatives à certaines situations comme le travail en équipe, ateliers de lecture dans des formations en APP, etc.) ou être offertes de façon ponctuelle en fonction des besoins (ateliers, cours, etc.)

🕒 LA DYNAMIQUE DES RAPPORTS

Les rapports présentés dans ce modèle permettent d'évaluer les mesures d'encadrement et l'ensemble des actions qui sont orientées vers l'atteinte de la réussite du projet d'études. Ces rapports peuvent être mis en relation pour cibler, à partir d'une même mesure d'encadrement, ses effets potentiels sur les différents aspects touchés. On peut ainsi plus facilement viser des interventions ou des mesures qui pourront répondre à plusieurs besoins en même temps. Par exemple, les rapports que l'étudiant établit avec son établissement d'enseignement et son programme visent entre autres le développement de son sentiment d'appartenance. Bien que ces rapports soient de niveaux différents, ils ont quand même tous pour buts de développer le sentiment d'appartenance et de favoriser l'intégration de l'étudiant. Il y a donc là la possibilité de s'assurer que les interventions ciblant les mêmes objectifs ne se fassent pas de manière isolée et séparément, mais bien qu'elles puissent s'intégrer les unes aux autres pour faciliter un effet cumulatif de la mesure.

Ainsi, le monitorat est une activité d'encadrement souvent mise sur pied à l'échelle d'un cours ou d'un programme, mais pour des clientèles ou des contenus particuliers. On peut entrevoir la possibilité de former les moniteurs pour que ces derniers agissent sur différents plans, de sorte qu'un même moniteur devienne une personne significative pour l'étudiant sur des aspects plus larges que la seule intervention en lien avec un contenu spécialisé. Le moniteur pourra jouer un rôle beaucoup mieux adapté et plus complet, à la condition, toutefois, qu'il ait été outillé pour ce faire. L'analyse de la qualité de l'encadrement devient aussi possible en considérant les rapports qui sont concernés par les mesures existantes, le rôle que ces mesures sont censées jouer et les aspects réels qui sont touchés. Les rapports pour lesquels aucune mesure d'encadrement n'est prévue ou mise en place peuvent alors être ciblés. Les activités doivent évidemment aussi tenir compte des caractéristiques des étudiants ou de la provenance de ces derniers, étant donné qu'elles seront pertinentes dans la mesure où l'étudiant y reconnaîtra une offre correspondant à ses besoins.

L'analyse des situations à partir de ce modèle aide à faire une lecture beaucoup plus systématique des besoins, des mesures pour y répondre et des acteurs qui peuvent intervenir. En cela, celui-ci fournit également une grille d'analyse qui permet de cibler les aspects dont l'impact sur la réussite du projet d'études de l'étudiant nécessite d'être approfondi. Par exemple, la volonté d'agir sur les rapports à l'établissement et au programme peut se concrétiser par l'entremise d'une même mesure, mais il faut avant tout saisir de façon précise quels sont les facteurs qui agissent dans l'un et l'autre des rapports. Cette analyse est fondamentale, puisqu'elle évitera le développement de mesures fondées uniquement sur l'intuition et la bonne volonté. En analysant les objets et les rapports qui devraient être visées par

des mesures, on peut élaborer des outils d'évaluation beaucoup mieux ajustés à ce qui est attendu de la mise en place de ces mesures et on peut donc évaluer ces dernières. Il s'agit là d'une approche qui a malheureusement été peu développée dans les établissements (Bégin et Ringuette, 2005). Instaurée avant de décider d'un choix de mesure, cette approche permet de situer sur quel plan l'analyse du besoin devra se faire et quel devrait en être l'impact, pour des interventions plus appropriées et mieux circonscrites en regard de l'encadrement de l'étudiant et de la réussite de son projet d'études.

Références bibliographiques

ANSWORTH, A. et R. C. HARVEY, *Assessing Quality in a Further and Higher Education*, London, Jessica Kingsley Publishers, 1994.

BÉGIN, C. et M. RINGUETTE, « L'étendue de nos actions », dans P. Chenard et P. Doray, *L'enjeu de la réussite dans l'enseignement supérieur*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 223-240.

BRAXTON, J. M., *Reworking the Student Departure Puzzle*, Nashville, Vanderbilt University Press, 2000.

CABRERA, A. F., A. NORA et M. B. CASTANEDA, « College Persistence : Structural Equations Modeling Test of an Integrated Model of Student Retention », *The Journal of Higher Education*, Vol. 64, no 2, 1993, p. 123–139.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Réussir un projet d'études universitaires : des conditions à réunir*, Avis au ministère de l'Éducation, Sainte-Foy, Conseil supérieur de l'éducation, 2000.

FREED, J. E. et M. R. KLUGMAN, *Quality Principles and Practices in Higher Education : Different Questions for Different Times*, Phoenix, American Council of Education and Oryx Press, 1997.

PERRY, B. P., « Defining and Measuring the Quality of Teaching » dans D. Green (dir.), *What is Quality in Higher Education?*, Buckingham, Society for Research into Higher Education and Open University Press, 1994, p. 31-37

TINTO, V., *Leaving College : Rethinking the Causes and Cures of Student Attrition*, 2e édition, Chicago, University Chicago Press, 1993.

Notes

¹ Le schéma intègre habituellement les objectifs ciblés et les formules ou mesures possibles sous chacun des rapports afin d'avoir en vue globale de l'ensemble de l'information concernée. Pour des exigences de lisibilité liée au format du texte, ces données ont été extraites du schéma et intégrées dans les tableaux qui accompagnent chacun des rapports.

Avril 2011